

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 01 OCTOBRE 2018.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BOURDALLE Catherine, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda, SCHROEDER Marie-Lise, TERRASSE Dominique,
MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, JUBLOT Alain, DELAGE Jean-Michel, MOUA Daniel, GORECKI Fabrice et GROTTA Mario.

Absents excusés : BERNARD Gemma

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 02 août 2018.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

Les décisions suivantes ont été entérinées :

⇒ Adhésion aux groupements de commandes CDCG / Mairie de Gien

- Externalisation de l'entretien ménager
- Fournitures de bureau et papier blanc pour les services administratifs
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation et la passation des marchés d'assurances
- Marché public d'assurances

⇒ Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargé des fonctions de Receveur des communes et EPCI

- 13 voix pour le taux de 100% et 1 voix pour 75%

⇒ Mandat au Centre de Gestion du Loiret pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire du personnel

⇒ Règlement intérieur du cimetière communal

- Toutes plantations sur ou à proximité des sépultures sont autorisées uniquement dans un récipient et totalement proscrites en pleine terre. En cas de non-respect, la commune se réserve le droit d'arracher toute plantation non conforme à cette disposition.

⇒ Aliénation du logement 1 rue de l'église

- Approuve la proposition d'acquisition.

⇒ Point sur l'avancement de la procédure en cours concernant l'implantation d'une aire de grand passage

Le recours gracieux a été notifié le jeudi 13 septembre. La communauté de communes a deux mois pour nous répondre.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

Monsieur le Maire informe :

- La Suez vérifiera le débit et la puissance de tous les poteaux et bouches incendie de la commune, 36 poteaux et bouches.
- Le responsable des ateliers a présenté aux élus un matériel qui pourrait permettre de palier au zéro pesticide : une désherbeuse. Une démonstration aura lieu le 3 octobre prochain, rue de Paillard. L'achat de cette machine peut bénéficier du soutien de la Région Centre via le contrat de Pays à hauteur de 20% du HT.
- L'entreprise Decherf interviendra prochainement pour remplacer les 2 poteaux incendie défectueux en bouches incendie se trouvant rue des artisans et rue de l'église.
- La fresque rue du vieux bourg n'est pas tout à fait terminée. Une réalisation est également projetée sur le préau.
- Les travaux sur l'éclairage public de la tranche ferme sont réalisés reste la route d'Ouzouer (11 foyers) travaux soumis à l'obtention de la dotation des amendes de police.
- La remise en état des vestiaires du stade est en cours.
- Exercice inondation prévu du 12 au 16 novembre 2018. Celui-ci permettra de valider la procédure déclinée dans le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- Recherche un agent administratif à mi-temps pour un remplacement de congés de maternité. Période de décembre 2018 à avril 2019. Les tâches à effectuer seront la gestion de l'état civil, l'urbanisme, le recensement militaire, les listes électorales, le cimetière et l'accueil du public.
- Local technique : lecture du compte rendu de la commission d'appel d'offres qui valide les entreprises retenues.
- Voirie communautaire : Lors de la dernière commission voirie de l'EPCI, les travaux d'investissement 2019 - 2020 seront exclusivement réservés au réseau routier de la ville de Gien. Explication sur le projet ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) qui sera mis en place au cours du prochain mandat.
- Un questionnaire sera prochainement distribué dans les boîtes à lettre des rues adjacentes à la route de Gien et de la rue du Vieux bourg concernant l'avenir des chicanes installées pour essai en juillet dernier.

- Explication sur le traçage de stationnement rue du vieux bourg (face à la mare) et sur la mise en place de la zone 30 dans le bourg.
- Comité des fêtes : s'il y a un successeur au Président actuel lors de l'assemblée générale fixée le 19 octobre, la commune versera la subvention 2018 au comité.
- Biens sans maître : Explication sur les données envoyées par la Safer concernant 3 hectares de terres sans propriétaires.

- **Questions diverses :**

SCHROEDER Marie-Lise:

- Autorisation est donnée pour mettre à disposition du public des livres dans l'abri bus désaffecté rue des Ecoles.

JUBLLOT Alain :

- Entretien du fossé juré : M. le Maire reçoit l'entreprise Bourgeois pour définir les lieux d'intervention.

AVEZARD Brigitte :

- Informe de la participation de la commune à Octobre Rose (Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin). La mairie ainsi que ses abords seront décorés de rose.

Distribution aux membres du conseil de la procédure concernant les cartes d'identité et les passeports.
Distribution de la charte de l' élu local.

La séance est levée à 20h22.

Le prochain conseil aura lieu le 10 décembre 2018 à 18h30.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.